



# FORMATION



## LA MISE EN OEUVRE DE DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES FESTIVALS

Lundi 30 janvier 2017 (9h30-18h)

### INTERVENANT : Jean-Claude HERRY, HERRY CONSEIL

Chargé d'étude à l'Université Rennes 2, puis directeur d'associations culturelles pendant 10 ans, il s'investit depuis 2008 pour faire avancer la prise en compte du développement durable par les organisations du secteur événementiel. Titulaire d'un DESS « aménagement et collectivités locales » et d'un Mastère spécialisé en management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, il fonde en 2013 la société Herry Conseil et publie en 2014 l'ouvrage « le management responsable du spectacle » aux éditions de l'IRMA. Il s'est spécialisé sur l'accompagnement des organisations à la certification ISO 20121 « événementiel et développement durable ». Il a notamment accompagné les festivals des Transmusicales de Rennes, les Eurockéennes de Belfort et le collectif des festivals bretons sur leur stratégie en matière de développement durable.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les enjeux et points clés de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable dans un festival
- S'inspirer des bonnes pratiques existantes pour agir dans son festival

### ORGANISÉE PAR

France Festivals

### PUBLIC VISÉ

Directeurs(ices), administrateurs(ices), Président(es) et chargés de communication ou de relations avec les publics, directeurs(ices) et régisseurs(seuses) techniques

### PROGRAMME

**1. De quoi s'agit-il ? Le contexte global :** Contexte et définitions : développement durable et responsabilité sociétale ; Les enjeux de développement durable : environnement, social, économie ; Le contexte et les outils internationaux ; Le contexte national : la COP 21 et la stratégie nationale de développement durable ; Les initiatives dans le secteur culturel ; Quelques repères sur les labels, référentiels, et normes, comme outils de crédibilisation

Fédération française des festivals de musiques et de spectacles vivants

Hôtel de Massa  
38, rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 Paris

**Site**  
**téléphone**  
**fax**  
**e-mail**

[www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)  
01 56 81 01 05  
01 56 81 05 85  
[contact@francefestivals.com](mailto:contact@francefestivals.com)

**2. Pourquoi s'engager ?** : Les bénéfices attendus

**3. Comment s'engager ?** : Les conditions clés d'un engagement réussi ; Les principales étapes d'une démarche de développement durable crédible : du diagnostic initial à l'amélioration continue ; Le dialogue avec les parties prenantes ; Les achats responsables, outil d'influence sur ses parties prenantes ; La communication interne et externe

**4. Des initiatives inspirantes** : Partage sur la base d'études de cas de festivals et d'événements issus en particulier de l'expérience du formateur ; Echanges avec les participants sur leurs propres initiatives, les réussites et difficultés ; Identification, au fil des échanges : des types d'initiatives et de leurs caractéristiques, des thèmes et enjeux sur lesquels il est possible de travailler : transport, énergie, déchets, restauration, accessibilité, impact économique local, insertion professionnelle, des niveaux d'ambition à se fixer, des conditions internes et externes de réussite, de la relativité des « bonnes pratiques » selon la taille et le contexte du festival, Des risques et opportunités pour le festival etc.

**5. Les ressources et outils disponibles** : Présentation aux participants d'outils pratiques et de ressources à leur disposition pour les aider à démarrer ou conforter leur démarche

## LIEU

Siège de France Festivals - 38, rue du Faubourg Saint Jacques - 75014 Paris

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront en ligne par ordre d'arrivée. Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de confirmer votre participation dans les meilleurs délais. Nous nous réservons par ailleurs la possibilité de n'accepter qu'un participant par organisation en cas d'affluence. Cette inscription vaut engagement et fera l'objet d'une facturation ultérieure.

**Inscriptions en ligne jusqu'au lundi 23 janvier à 17h sur :**

<http://goo.gl/forms/zoR73cCvUo4JUWDz1>

Montant de la formation :

- 300 euros HT pour les salarié(e)s non membres de France Festivals
- 200 euros HT pour les salarié(e)s membres de France Festivals
- 30 euros HT pour les bénévoles qui ne peuvent accéder aux fonds de formation professionnelle.

La prise en charge de cette formation est possible auprès de l'AFDAS. Il convient d'en faire la déclaration en amont (numéro d'agrément de formation : 11 75 40 93 275)

Fédération française des festivals de musiques et de spectacles vivants

Hôtel de Massa	<b>Site</b>	<a href="http://www.francefestivals.com">www.francefestivals.com</a>
38, rue du Faubourg Saint-Jacques	<b>téléphone</b>	01 56 81 01 05
75014 Paris	<b>fax</b>	01 56 81 05 85
	<b>e-mail</b>	<a href="mailto:contact@francefestivals.com">contact@francefestivals.com</a>